

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 31 janvier 2023 à 18 heures 00

Date de convocation :
24 janvier 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
26 janvier 2023

Objet

Poste informatique
secrétariat

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
WINTERSTEIN Martine
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE
Bernard, SALES André, VALLE anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que le poste informatique du secrétariat arrive à saturation.

Il est nécessaire de mettre en place une sauvegarde externe pour éviter de perdre tous les dossiers.

Aussi, après avoir exposé le devis d'Aromatic, pour :

- Changement disque SSD : 70.83€ HT
- Changement unité centrale : 520.00€ HT
- Disque dur externe : 66.67€ HT
- Abonnement annuel de sauvegarde externalisée : 100.00€ HT par an

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider ce devis et donne accord à Madame le Maire de signer tout document.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture en date du 8 février 2023.

Fait à Barbazan le 3 février 2023,

Le Maire,

